



# AIDES À LA FORMATION FÉDÉRALE 2024 / 2025

+ d'infos : [www.triathlonna.fr](http://www.triathlonna.fr)



# LES AIDES À LA FORMATION

Découvrez les aides financières aux clubs pour la formation fédérale des éducateurs proposée par les instances de la Fédération Française de Triathlon.

**AIDES  
FFTRI**

**AIDES  
LIGUE**





LES AIDES DE LA  
FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE TRIATHLON

# LE SOUTIEN FÉDÉRAL

Toute  
formation  
fédérale

Le soutien fédéral mis en place par la fédération permet de valoriser le label « école de triathlon » selon le nombre d'étoiles obtenu par le club pour la saison en cours.

Le montant de l'aide de la Fédération est de\* :

Club "école de triathlon" 1 étoile :  
aide annuelle de 200 €

Club "école de triathlon" 2 étoiles :  
aide annuelle de 400 €

Club "école de triathlon" 3 étoiles :  
aide annuelle de 700 €

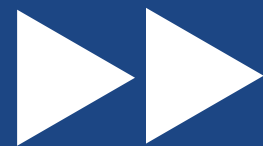
\*sous réserve de modification par la FFTRI



# LES INFOS PRATIQUE

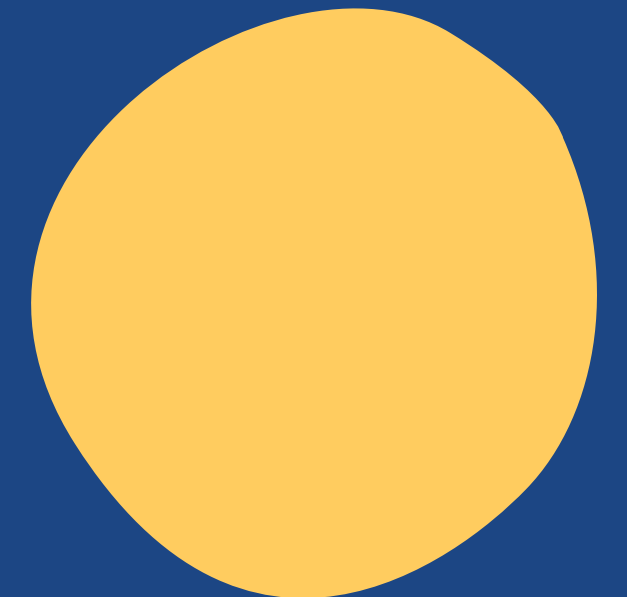


Cette aide financière doit être demandée par le club à la fédération, après validation de l'examen de leur stagiaire, via un formulaire en ligne.



Cette demande de remboursement des frais pédagogiques devra être accompagnée de la facture acquittée de ces frais de formation et d'un RIB en vue du virement.

Scannez ou cliquez sur le QR Code et obtenez plus d'informations sur le contenu des formations fédérales dispensées en Nouvelle-Aquitaine.



# LES AIDES DE LA LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE TRIATHLON

**3 aides  
possibles**

- aide au BF2
- aide à la formation des féminines
- aide au Module Santé

# LE SOUTIEN DE LA LIGUE

**BF2**

**Cette aide de la Ligue est destinée à tous les clubs affiliés de la région, pour soutenir leur implication dans la formation de leurs encadrant-e-s.**

**Cette aide annuelle est ouverte sans condition de labellisation.**

**Le montant de l'aide de la Ligue est de :**

**200 € par club pour la formation BF2**

**Pour les clubs labellisés « école de triathlon », cette aide de la ligue se rajoutera à celle de la fédération.**



# AIDE À LA FORMATION DES FÉMININES

Cette aide à la formation pour les stagiaires féminines est octroyée aux clubs sans conditions.

Toutes les candidates bénéficient de cette réduction des frais pédagogiques, même si le club présente plusieurs stagiaires.

**Le montant de l'aide de la Ligue est de 50% des frais d'inscription au tronc commun.**





LIGUE RÉGIONALE DE  
**TRIATHLON**  
NOUVELLE-AQUITAINE

# LES SOUTIENS SPÉCIFIQUES

Les commissions régionales de la Ligue Nouvelle-Aquitaine mettent en place des actions spécifiques pour promouvoir la formation.

## MODULE SANTÉ

**Module Santé BF2** : aide à la formation de 50 euros (gratuité)

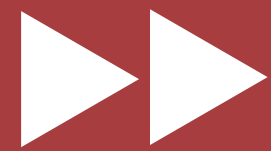
Prise en charge par la Commission Régionale Triathlon Santé Bien-être Loisir.



# LES INFOS PRATIQUE

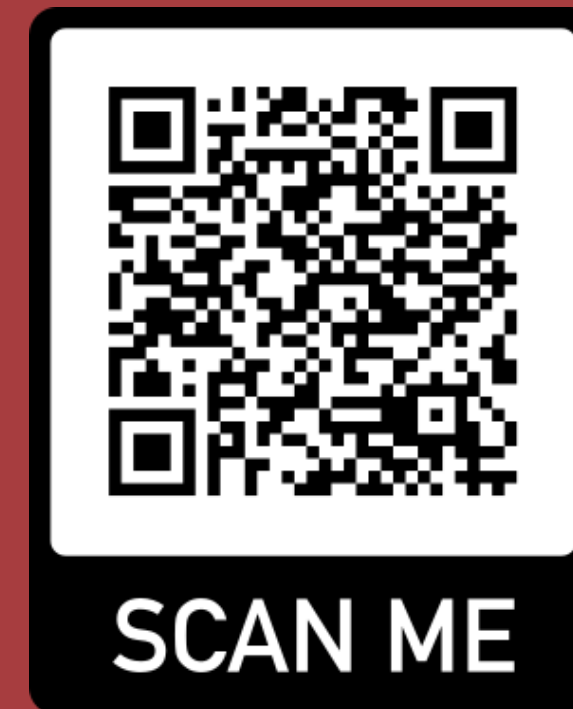


Les aides financières doivent être demandées par le club à la ligue, après validation de l'examen de leur stagiaire, via un formulaire en ligne.



Cette demande de remboursement des frais pédagogiques devra être accompagnée de la facture acquittée de ces frais de formation et d'un RIB en vue du virement.

Scannez ou cliquez sur le QR Code et obtenez plus d'informations sur le contenu des formations fédérales dispensées en Nouvelle-Aquitaine.





LIGUE RÉGIONALE DE  
**TRIATHLON**  
NOUVELLE-AQUITAINE

+ d'infos : [www.triathlonna.fr](http://www.triathlonna.fr)

